

Cette vision se veut à la fois une déclaration d'intention et un cadeau que les membres fondateurs s'offrent mutuellement ainsi qu'aux futur e s habitant e s. Elle sert de support pour nos discussions et pour l'établissement de notre règlement.

PARTAGE ET COLLABORATION

Les membres de la coopérative considèrent la mise en commun des biens matériels ainsi que la collaboration et le partage, dans un esprit convivial, comme des axes forts du fonctionnement de leur coopérative.

Cela se traduit notamment par :

- *la mise en commun de différents objets (outils, appareils électroménagers, voiture, ...)*
- *l'utilisation communautaire de différents espaces (cuisine, atelier, chambre d'amis, jardin, ...)*
- *la répartition des tâches en lien avec la vie en coopérative (nettoyage, jardinage, ...)*
- *le partage de son savoir-faire (passion, profession, ...)*
- *l'entraide pour la garde des enfants (repas, devoirs, baby-sitting ...)*

MODE DE VIE CONSCIENT ET CREATIF

Les membres de la coopérative souhaitent créer un espace de vie qui nourrisse la créativité individuelle et le développement de soi, ainsi que la réalisation de projets communs novateurs.

Cela se traduit notamment par :

- *la recherche d'un cadre de vie esthétique et de qualité (choix des matériaux, nourriture saine, utilisation créative du bâtiment, ...)*
- *l'expérimentation de solutions pour un mode d'habitat répondant aux défis actuels (potager collectif, réduction de consommation, mobilité douce, ...)*
- *la mise en valeur des intérêts artistiques de chacun e (soirées culturelles, ateliers artistiques, activités ouvertes au public...)*

ENGAGEMENT ET BIENVEILLANCE DANS NOS RELATIONS

Les membres de la coopérative souhaitent cultiver la bienveillance et l'ouverture dans leurs relations. La vie du groupe est nourrie par l'implication de chacun e.

Cela se traduit notamment par :

- *une communication authentique et intègre, centrée sur son ressenti (honnêteté, expression de ses besoins, parler en « je », ...)*
- *le respect de la diversité des personnes (liberté d'opinion, de croyance, ...)*
- *un engagement à s'impliquer au quotidien pour faire vivre le groupe et cultiver une ambiance saine et positive (repas, réunions, rites festifs, ...)*
- *un engagement à maintenir le lien avec chacun e (gestion des tensions, demande d'aide ou de médiation si nécessaire, ...)*

SOBRIETE MATERIELLE

Les membres de la coopérative entendent privilégier la sobriété matérielle.

Cela se traduit notamment par:

- *une réflexion sur l'acquisition consciente d'objets (achats groupés, énergie grise, technologie, ...)*
- *un accent mis sur la récupération (deuxième main, réparations, ...)*
- *la production de nourriture (potager, verger, poulailler, ruches...)*

UNIVERS DE L'ENFANT

Les enfants habitant dans la coopérative peuvent s'épanouir dans un cadre bienveillant qui respecte leur individualité et leur fixe des limites.

Le respect de ce cadre commun, qui évolue en fonction des âges des enfants, est assuré par chaque adulte. La responsabilité éducative reste du ressort des parents, dans le respect des cultures familiales.

Cela se traduit notamment par:

- *la création d'espaces et de moments propices à l'expression des enfants (place de jeux, cabanes, activités diverses, ...)*
- *l'attribution de responsabilités en fonction de leurs capacités (tâches quotidiennes, projets communs, ...)*
- *le maintien d'un environnement sécurisé pour chaque âge (prévention des risques d'accidents domestiques, ...)*
- *une éducation à une communication respectueuse (expression des besoins, parler en « je », ...)*